



SPIP 91 – ALIP DE FLEURY-MÉROGIS

**LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS, MAIS LES CAISSES
SONT DÉSESPÉRÉMENT VIDES !**

COMMUNIQUÉ :

Mouvement d'une intersyndicale d'un côté, bilatérale de vérité de l'autre : où va l'ALIP de FLEURY-MÉROGIS ?

Ces derniers jours, le malaise récurrent du SPIP 91 – ALIP de Fleury-Mérogis s'est une nouvelle fois étalé sur le parvis de la maison d'arrêt. Si **FO JUSTICE CPIP** n'a pas été conviée à l'action intersyndicale organisée récemment — *et à laquelle nous n'aurions de toute façon pas pris part sachant qu'elle n'avait qu'une vocation clientéliste en cette période électorale*, nous partageons depuis toujours le constat amer de nos collègues : **l'épuisement est général et la carence en effectifs CPIP devient critique.**

Il est bon de rappeler que notre organisation est la seule à avoir proposée un projet de loi en vue d'une régulation carcérale pendant que les autres syndicats mettaient plus d'énergie à nous barrer la route plutôt que de proposer des solutions concrètes.

Lundi 12 octobre, une réunion bilatérale avec le Directeur Interrégional (DISP) de Paris et notre OS a eu lieu afin d'exiger des actes concrets et mesurer la réalité des arbitrages.

1. Des miettes budgétaires face au crash annoncé de l'ouverture du QMA/CD

L'ouverture annoncée au 15 décembre 2026 du nouveau quartier Maison d'arrêt / Centre de détention (QMA/CD) vient percuter de plein fouet une structure déjà exsangue. Face à cette urgence, le Directeur Interrégional nous a annoncé avoir péniblement arraché quelques ajustements :

- **Redéploiement interne** : le basculement d'un agent non titulaire (contractuel CPIP) du milieu ouvert vers le milieu fermé dès le 1er novembre 2026.
- **Le recrutement de deux contractuels CPIP supplémentaires** à compter du 1er décembre 2026.
- **Mise à disposition (MAD) depuis le milieu ouvert** : l'appel au volontariat pour 2 personnels du milieu ouvert vers le SPIP de Fleury-Mérogis du 1er décembre 2026 au 1er septembre 2027 (dans l'attente d'une compensation par les sortants d'école).

Le constat de notre OS est sans appel : ces mesures ne sont que des pansements sur une jambe de bois. Déshabiller le milieu ouvert pour habiller le milieu fermé ne crée aucun poste net : **cela déplace simplement la souffrance au travail.**

2. Sécheresse budgétaire

Pourquoi la direction interrégionale ne va-t-elle pas plus loin ? Parce que **les caisses sont vides**. À l'image des finances publiques nationales, l'administration pénitentiaire évolue à budget fermé. Le DISP a épuisé ses marges de manœuvre sur le schéma d'emploi interrégional.

Nous refusons de mentir ou de vous faire de fausses promesses démagogiques aux agents concernés puisqu' à court terme, il n'y aura pas de rallonge budgétaire miraculeuse.

3. Pas devant les portes pour cette fois, mais au plus près de vos droits

Ne pas participer au mouvement sur le parvis ne signifie pas rester les bras croisés. Notre organisation syndicale refuse la résignation tout autant que la surenchère stérile. Nous continuons d'agir là où les décisions se prennent pour :

1. **Exiger un cadrage strict des MAD** : le volontariat doit rester strict, sans pression managériale, et les conditions de charge de travail à Courcouronnes doivent être réévaluées en conséquence.
2. **Prioriser les missions** : puisque les effectifs ne sont pas là, **l'administration doit acter un fonctionnement en mode « dégradé » et réduire la charge de travail réglementaire des CPIP**. On ne peut pas demander à 70 % d'effectifs de faire 100 % du travail.
3. **Protéger votre santé** : nous saisisons systématiquement la formation spécialisée (FSSCT) pour chaque situation individuelle ou collective afin de prévenir les RPS (Risques Psycho Sociaux)
4. **Veiller à ce que le nombre de postes soit à la hauteur des enjeux lors de la prochaine mobilité 2027** et surtout en vue de la fin de scolarité de la prochaine promotion de CPIP en septembre.

On ne peut pas demander aux CPIP de souffrir en silence indéfiniment, tout en maintenant la même exigence professionnelle. **Nos collègues n'ont pas à payer le prix de la faillite budgétaire de l'État.**

FO JUSTICE CPIP restera mobilisé aux côtés des agents au quotidien pour les écouter, les accompagner dans leurs démarches et veiller fermement à ce que leurs conditions de travail et leur santé soient préservées.

FO Justice CPIP – le 15 octobre 2026